

# BILLETTS ÉMIS PAR LA BANQUE DE FRANCE

## 1800 - 2001

10 francs BDF type 1972 « Berlioz »

BDF197201

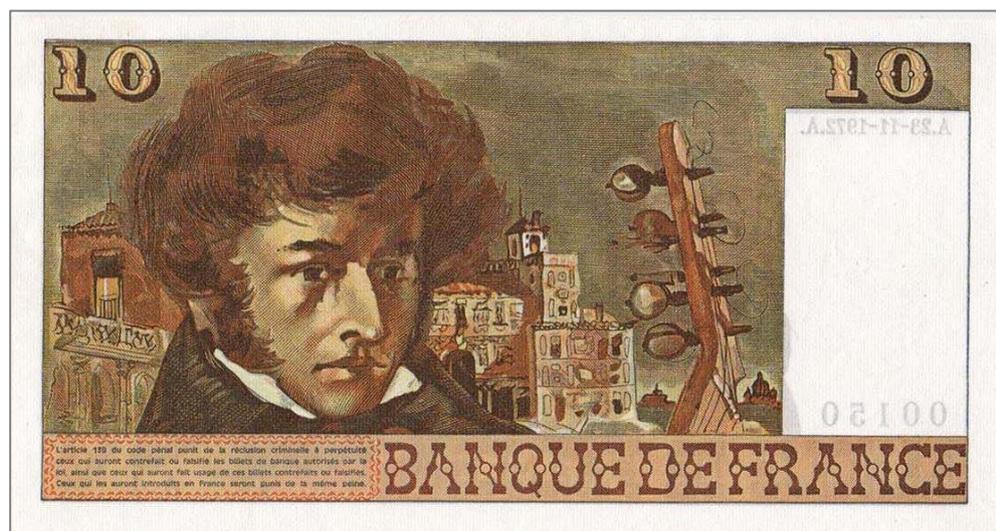
Recto



Filigrane  
vu côté recto  
et par  
transparence  
face à la  
lumière



Verso



1 <sup>ère</sup> autorisation de création de séries	Mise en circulation	Début du retrait	Privation du cours légal			
23 novembre 1972	5 novembre 1974	31 décembre 1980	15 septembre 1986			
Origine, caractéristiques et éléments nouveaux de sécurité	<p>Envisagé dès fin 1967, ce billet est destiné à remplacer le 10 francs « Voltaire » mis en circulation en janvier 1964. L'objectif est double : moderniser l'ensemble des billets en actualisant leur style graphique et réduire le coût de fabrication en appliquant un procédé d'impression plus économique que la traditionnelle typographie : l'offset. Le principe en est validé par le Conseil général de la Banque de France le 6 novembre 1969 en même temps qu'est approuvée la maquette de ce Berlioz. Cette nouveauté permet par ailleurs d'améliorer la sécurité anti-contrefaçon par l'emploi de multiples tonalités dans une seule couleur dominante, l'ocre orangé en l'occurrence, dont la reproduction est plus difficile que celle des ornements polychromes que la Banque de France s'appliquait à développer depuis le début du XX<sup>e</sup> siècle. De ce fait, et en raison aussi de sa faible valeur faciale, le « Berlioz » ne porte pas d'impression en léger relief (taille-douce) contrairement à son prédécesseur. Hector Berlioz (1803 – 1869) est le premier musicien français représenté sur les billets de la Banque de France.</p>					
	Papier	format en mm	75 x 140	force en g/m <sup>2</sup>	60	nature
Procédés d'impression	recto	Offset sec en quatre couleurs (jaune, rouge, bleu clair et bleu foncé) pour la vignette ; typographie en noir pour les signatures et les indices.				
	verso	Offset-sec en quatre couleurs (jaune, rouge, bleu clair et bleu foncé).				

Illustrations	recto	Hector Berlioz d'après le portrait peint par Émile Signol, son compagnon à la Villa Médicis, dirigeant la première exécution de son Requiem dans la chapelle des Invalides (Paris) à l'occasion du retour des cendres des militaires morts en Algérie. Pour la première fois sur les billets de la Banque de France, est indiqué le nom du personnage représenté.
	verso	Portrait à l'identique inversé du recto, représenté devant la Villa Médicis à Rome, tenant à la main une guitare offerte par Niccolò Paganini. Au loin, les silhouettes du château Saint-Ange et du dôme de la basilique Saint-Pierre.
filigrane	Tête de Berlioz de profil d'après le médaillon sculpté par Jean-Pierre Dantan à la Villa Médicis en 1831.	
Indices	Numéro (sur le billet ci-dessus : 00150), série (A.1), numéro de contrôle (000000150) et date de création (A.23-11-1972.A.)	
Signataires	Secrétaire général, caissier général, contrôleur général	

Conception	Banque de France – Lucien Fontanarosa.
Vignettes	Recto et verso par Lucien Fontanarosa.
Gravure	Couleurs du recto gravées par Jacques Jubert ; couleurs du verso par Henri Renaud ; filigrane gravé par Michel Valentini (agent BDF).
Papeterie	Banque de France
Impression	Banque de France

Précisions	<p><b>Deux combinaisons de signataires</b></p> <p>a) Hubert Morant – Pierre Vergnes – Gilbert Bouchet</p> <p>b) Hubert Morant – Jean-Jacques Tronche - Gilbert Bouchet</p>	
	<p><b>Cas particuliers – défauts d'impression et de contrôle</b></p> <p>Dès les premiers mois de la circulation du « Berlioz », des journaux signalent des billets incomplètement imprimés. Par ailleurs, deux groupes d'alphabets (83 à 106 et 107 à 127) portent anormalement la même date de création (3 octobre 1974). Ces anomalies sont directement liées aux différents changements intervenus, pour cette coupure, dans les procédés d'impression et de contrôle : passage de la typographie à l'offset, nombre de billets par feuille de production (24 puis très rapidement 36 contre 8 ou 10 pour les autres coupures en fabrication), dimensions et poids des paquets de feuilles, nombre d'alphabets simultanément autorisés en création (jusqu'à 45 au lieu de 18).</p>	



Presse offset à quatre couleurs choisie pour le « Berlioz ».



Presse typographique, pour les indices et signatures, à 36 billets à la feuille.

**Type 1972 adapté 1975 (BDF197501)**

L'espace entre les lignes indiquant les fonctions des signataires (à droite sur le recto) est réduit afin de rendre plus visible la signature du nouveau caissier général Jean-Jacques Tronche ; celle du contrôleur général est en outre légèrement tronquée (à partir de l'alphabet 128 daté du 6 février 1975).



avant



après

**Une combinaison de signataires**

- a) Hubert Morant – Jean-Jacques Tronche - Gilbert Bouchet

**Type 1972 adapté 1976 (BDF197601) : numéro à 6 chiffres**

Ajout d'un sixième chiffre au numéro du billet (à partir de l'alphabet 283 daté du 5 janvier 1976) en raison de l'augmentation du nombre de billets par alphabet qui passe de 2,5 à 25 millions d'unités. Cette mesure s'inscrit dans la recherche de simplification des indices, ainsi que de la procédure d'autorisation de création des séries, qui sera pleinement appliquée avec le 50 francs type 1976 « Quentin de La Tour » sur lequel le millésime de l'année remplacera la date de création.

Ce test en situation réelle sur le « Berlioz » s'accompagne d'un changement dans le mode de calcul de son numéro de contrôle : les nouveaux numéros de contrôle sont calculés en considérant que tous les alphabets produits jusqu'alors comportaient déjà 25 millions de billets et non 2,5 millions.



avant



après

**Une combinaison de signataires**

- a) Pierre Strohl - Jean-Jacques Tronche - Gilbert Bouchet

**1969 Première composition du « Berlioz »** au format 80 x 155 mm (BDF196921)



Maquette photographique

**1970 Gravure pour impression en typographie** au format 80 x 150 mm (BDF197020)



Épreuve de création non filigranée

**1971 Gravure pour impressions offset + taille-douce report**, 80 x 150 mm (BDF197120)

La « taille-douce report » est un procédé qui permet d'imprimer un motif produisant un effet de relief visuel. Alors qu'en « taille-douce directe » l'encre logée dans les creux gravés sur une plaque métallique d'impression se dépose directement sur la feuille de papier, en système « report » l'encre est déposée sur une surface caoutchouteuse qui la transporte sur le papier. Il en résulte une moindre usure de la plaque métallique gravée.



Épreuve de création non filigranée

**1971 Gravure pour impression offset** au format 80 x 150 mm (BDF197121)

L'impression en taille-douce report est abandonnée en raison de son coût élevé. Le format 80 x 150 mm sera ensuite diminué à 75 x 140 mm en raison du retrait définitif du billet de 5 francs (type 1966 « Pasteur ») engagé début 1971 suite à la mise en circulation d'une pièce en argent de même valeur. Le « Berlioz » prendra les dimensions du « Pasteur ».



Épreuve de création non filigranée